

Veille sur la diversité, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines

N°120 – Juin 2025

**diversité
& égalité**

VEILLE SUR LA DIVERSITE, L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES PROCEDURES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous un produit de veille mensuel sur la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines, réalisé par le CRDM à la demande de la DRH. Destinée aux agents du réseau des référents diversité, cette veille est également à la disposition de tous.

Ce produit récapitule l'actualité juridique et documentaire relative à ce thème. Les informations sont classées selon les 25 critères de discrimination et les thématiques des groupes de travail mis en place par le comité stratégique présidé par le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales, le 16 janvier 2012.

Si un critère ou une thématique ne figure pas dans ce document, cela signifie qu'aucune information ou documentation n'a été publiée sur le sujet dans le mois écoulé. Pour chaque critère ou thématique, les informations sont classées par ordre chronologique décroissant et selon leur typologie (juridique en premier, documentaire ensuite).

Si vous souhaitez recevoir cette veille, n'hésitez pas à nous contacter : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

SOMMAIRE

[Zoom sur...](#)
[Discriminations - généralités](#)
[Origine](#)
[Recrutement](#)
[Sexe](#)
[Précarité sociale](#)
[Etat de santé](#)
[Handicap](#)
[Identité de genre](#)
[Age](#)
[Activités syndicales](#)

Zoom sur...

- [**Colloque 50 ans d'action publique sur le Handicap en France - 5 et 6 juin 2025**](#) [Inscription et programme](#) (l'inscription au colloque est gratuite mais obligatoire).

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) organise un colloque scientifique sur les 50 ans d'action publique sur le handicap en France les 5 et 6 juin 2025, en salle Pierre Laroque. Cet évènement commémoratif est l'occasion pour la communauté scientifique du domaine du handicap de revenir sur les grandes lois de 1975 et de 2005, afin d'en analyser l'impact et les limites au travers de sept tables-rondes thématiques

Discrimination - généralités

- [**Orientation scolaire : un droit souvent entravé, des choix trop souvent subis**](#), Défenseur des droits, 03/06/2025

Dans un rapport qu'elle rend public ce jour, le 03/06/2025, "Le droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire : un droit à déployer pour tous les jeunes", la Défenseure des droits alerte sur les failles d'un système d'orientation dans l'enseignement secondaire peu lisible, morcelé et inégalitaire, alors même qu'il engage l'avenir de millions de jeunes. Elle appelle à une prise de conscience collective pour faire de l'orientation un véritable levier d'émancipation, de choix et de prise en compte de la parole des jeunes.

Origine

- **Discriminations dans l'accès au logement : le Défenseur des droits publie une nouvelle édition de son guide à destination des professionnels de l'immobilier**, Défenseur des droits, 21/05/2025

Huit ans après la première sortie du guide « Louer sans discriminer : un guide pour professionnaliser ses pratiques », l'institution publie une édition actualisée et une affiche à destination des professionnels de l'immobilier, pour les accompagner dans la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement.

[Guide - Louer sans discriminer, un guide pour professionnaliser ses pratiques - 2025](#)

[Fiche pratique - 8 étapes pour louer sans discriminer - 2025](#)

[Affiche - Louer sans discriminer -2025 avril](#)

Recrutement

- [**Lancement de la campagne de communication visant à valoriser les compétences des salariés de plus 50 ans et du site web pour les employeurs, les salariés et les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus pour leur recrutement et leur maintien en emploi**](#), 02/06/2025

*Dans le cadre de l'initiative « Emploi des 50+ » lancée le 29 avril dernier en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés, la ministre chargée du Travail et de l'Emploi **Astrid Panosyan-Bouvet** lance le 31 mai 2025 une **campagne de communication nationale** et un [site web](#) pour valoriser leurs compétences et encourager leur maintien dans l'emploi et leur recrutement. Cette campagne vise à **déconstruire les***

stéréotypes associés à l'âge et réaffirmer que les 50 ans et plus sont un atout pour le monde du travail par leur engagement, leur expérience ou encore leur capacité à transmettre. Elle sera diffusée en radio/audio digital, en affichage et en digital **du 31 mai au 6 juillet 2025**. Le site web, en ligne dès fin mai, propose **bonnes pratiques et outils à destination des salariés, des demandeurs d'emploi et des employeurs** pour le recrutement et le maintien en emploi des 50 ans et plus.

- **Discriminations à l'embauche : Aurore Bergé annonce que le gouvernement va lancer une campagne de testing**, Le Figaro 23/05/2025

Le gouvernement va lancer à l'automne une campagne de testing pour lutter contre les discriminations à l'embauche et ensuite légiférer en cas de besoin, a annoncé la ministre déléguée à l'égalité femmes hommes - Aurore Bergé-. Un appel d'offres sera lancé en juin pour confier cette campagne à un laboratoire de recherches qui va créer 3000 CV en vue d'une première vague de testing à l'automne 2025, a indiqué son ministère.

Sexe

- **Santé mentale des femmes : oser en parler, mieux informer et accompagner**, site du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, 28/05/2025
Reconnue comme Grande cause nationale par le Premier ministre en 2025, la santé mentale concerne toutes les Françaises et tous les Français. Les femmes sont particulièrement touchées par les enjeux de santé mentale : dans le cadre de la Grande cause nationale consacrée à la santé mentale, le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a lancé son premier baromètre « Les Français et la santé mentale des femmes ». Selon celui-ci, 21% des Français estiment que les problèmes de santé mentale touchent davantage les femmes et 64 % d'entre eux déclarent souhaiter être mieux informés sur la santé mentale des femmes. Du point de vue des femmes, 27 % d'entre elles considèrent que les troubles de santé mentale les affectent davantage, particulièrement chez les moins de 50 ans, et plus encore chez les 18-35 ans.
- **La ségrégation professionnelle femmes-hommes est concentrée sur les salariés les moins qualifiés (France Stratégie)**, dépêche AEF n° 731186, 12/05/2025
[Rapport France stratégie](#)
Comment les stéréotypes de genre ont-ils un impact sur l'égalité femmes-hommes ces dix dernières années ? C'est l'objet d'un rapport publié le 12 mai 2025 par France Stratégie. Selon les auteurs, les stéréotypes de genre existant dans le monde du travail se développent dès l'enfance. À l'arrivée sur le marché de l'emploi, ils se confirment. Dans la période actuelle, le plafond de verre persiste, tout comme une ségrégation professionnelle concentrée sur les moins qualifiés avec des conséquences plus importantes pour les femmes.
- **Sexisme ordinaire : trois femmes sur quatre se disent régulièrement concernées au travail (#StOpE)**, dépêche AEF n° 730922, 06/05/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
[Baromètre #StOpE 2025 sur le sexisme ordinaire au travail. Restitution des résultats.](#)
L'initiative #StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise, portée par l'AFMD (Association française des managers de la diversité), publie le 6 mai 2025 les résultats de son troisième baromètre sur le sujet, en collaboration avec l'institut de sondage Ipsos. Cette année, le baromètre montre que si, dans les entreprises membres de l'initiative, les politiques menées contre le sexisme se multiplient, le sexisme dit "ordinaire" en entreprise reste une réalité pour les femmes. Quant aux hommes, ils sont moins enclins à en reconnaître la prévalence et la nocivité.

Précarité sociale

- **La fabrique du malheur : enquête inédite sur les scandales de l'Aide sociale à l'enfance**, Claude Ardid, Éditions de l'Observatoire, 2025 [ouvrage sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
« Pendant dix-huit mois, Claude Ardid a parcouru la France pour enquêter sur les graves dysfonctionnements de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le constat est accablant : suicides d'adolescents, prostitution de mineurs dans les foyers, placements impossibles faute de structures adaptées, violences au sein des familles d'accueil, mineurs non accompagnés livrés à eux-mêmes... Cette machine, qui brasse plus de neuf milliards d'euros par an gérés par les conseils départementaux pour protéger 400 000 mineurs de moins de 15 ans, est devenue une usine à fabriquer du malheur. A travers des témoignages poignants d'enfants brisés, de familles démunies, d'éducateurs à bout de souffle (70 000 postes de travailleurs sociaux ne sont aujourd'hui pas pourvus en France) et de magistrats impuissants, le journaliste révèle l'ampleur d'un scandale d'Etat. Un scandale dont l'emblématique procès de Châteauroux a montré l'étendue de l'horreur. Face à ce naufrage, des "résistants" - anciens enfants de l'ASE devenus éducateurs, mères courage, juges engagés - tentent de sauver ce qui peut encore l'être. Une enquête glaçante qui lève le voile sur la faillite de notre système de "protection" de l'enfance. »
- **Interview : "La cohésion sociale, ce n'est pas seulement des chiffres"** - Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale (DGCS), le Magazine Territoires du social, mai 2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
« Notre action doit rester résolue : renforcer les filets de sécurité, soutenir l'accès à l'emploi, mieux accompagner les parcours de vie, et cibler encore davantage les aides vers ceux qui en ont le plus besoin. C'est un enjeu collectif qui nécessite l'engagement de l'Etat, des collectivités et de la société civile. »
- **Nouvelles formes de pauvreté et redistribution**, Informations sociales/Caisse nationale d'allocations familiales, 2025/1 n° 213, L'Observatoire des inégalités 22/04/2025 [sur Cairn]
La pauvreté ne peut se définir seulement par la faiblesse des revenus, tant elle implique une multitude de dimensions sociales et économiques. Elle affecte de nombreux ménages, qui, malgré des revenus similaires, peuvent éprouver des difficultés variées en fonction de leur endettement, des coûts de leur logement ou de leur possibilité d'accéder à l'emploi et aux services publics. Ces facteurs interconnectés créent souvent un cercle vicieux de privations et d'exclusion, rendant insuffisante l'approche unidimensionnelle du taux de pauvreté monétaire, qui ne capture pas la globalité des conditions de vie. La pandémie de Covid-19 et la récente inflation ayant exacerbé les inégalités, il devient crucial d'intégrer dans l'analyse des indicateurs complémentaires, reflétant le caractère multidimensionnel de la pauvreté pour l'appréhender dans toute sa complexité. La première partie de ce numéro présente un état des lieux de la pauvreté, souligne les limites de sa mesure monétaire et propose des indicateurs alternatifs. La deuxième partie examine les déterminants de la pauvreté monétaire, en discutant du rôle du salaire minimum et de l'efficacité du système redistributif. La dernière partie va au-delà de la pauvreté monétaire, en mettant en lumière l'importance des services publics et des associations dans l'accompagnement des ménages précaires, tout en abordant les défis liés à l'accès aux aides sociales et à la reconnaissance des compétences économiques des ménages à bas revenus.

Etat de santé

- **La Défenseure des droits recommande d'élaborer une stratégie nationale contre la discrimination en matière de soins** AEF dépêche n° 730771, 06/05/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Dans son rapport sur la prévention des discriminations dans les parcours de soins publié le 6 mai 2025, la Défenseure des droits observe que les actes discriminatoires "peinent encore à être identifiés, reconnus et sanctionnés, notamment lorsqu'ils se produisent lors de la prise en charge". En 2022, 224 plaintes ont été déposées devant les ordres professionnels et l'Assurance maladie et 31 réclamations auprès du Défenseur des droits. L'autorité indépendante appelle les pouvoirs publics à se mobiliser contre ces pratiques très répandues et fait des recommandations pratiques.

Handicap

- **Jeunes en situation de handicap : une mobilité sociale entravée**, note d'analyse du Haut-commissaire au Plan, Commissaire général de France Stratégie, 22 mai 2025
Les jeunes en situation de handicap s'insèrent moins bien sur le marché du travail et accèdent moins souvent que les autres jeunes à des positions sociales élevées. Ces désavantages varient-ils selon l'origine sociale ? L'analyse des données de l'enquête Emploi de l'Insee apporte des réponses. Cette analyse sur la mobilité sociale, combinant de nombreuses données relatives aux personnes nées dans les années 1980 et 1990, montre trois éléments en particulier : d'une part, le diplôme est encore plus déterminant pour les jeunes avec un handicap que pour les jeunes sans handicap. D'autre part, le handicap est souvent plus pénalisant encore que l'origine sociale dans l'accès au diplôme et à l'emploi. Enfin, l'origine sociale (défavorisée) et le handicap se cumulent fortement dans les parcours de vie.
- **Enseignant en situation de handicap : le Conseil d'État se prononce sur les demandes d'aménagement de poste** AEF dépêche n° 731188 12/05/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Les enseignants des premier et second degrés, lorsqu'ils sont confrontés à une altération de leur état de santé, peuvent solliciter un aménagement de leur poste d'exercice des fonctions. Le refus d'un Dasein (directeur académique des services de l'Éducation nationale) d'accorder un aménagement d'horaire à un enseignant en situation de handicap ne peut être décidé sans avoir consulté au préalable l'inspecteur de l'Éducation nationale pour une demande formulée par un professeur des écoles ou le chef d'établissement pour une demande émanant d'un enseignant du second degré. Antony Taillefait analyse [la décision](#) de Conseil d'État rendue le 10 avril 2025 et cette évolution du droit.

Identité de genre

- **Comité de suivi du plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+**, 27/05/2025
Présenté le 10 juillet 2023, le Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023–2026) s'inscrit dans la continuité des précédents plans portés par l'État depuis 2016. Structuré autour de cinq axes, il mobilise l'ensemble des ministères, les préfectures, les collectivités territoriales, les établissements publics, les institutions judiciaires et éducatives, ainsi qu'un large réseau d'associations partenaires. Ce lundi 26 mai, la Ministre Aurore Bergé a réuni pour la première fois les représentants des différents ministères ainsi que les parties prenantes institutionnelles et associatives dans le cadre du comité de suivi du plan national, afin de faire un point d'étape sur la mise en œuvre des mesures et les axes prioritaires de travail.

- **Baromètre LGBT+ 2024 | L'Autre Cercle, 23/05/2025**

Le Baromètre LGBT+ de L'Autre Cercle est une enquête bisannuelle réalisée en partenariat avec l'Ifop qui vise à mesurer le climat d'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail. Pour la 4e édition de son baromètre, L'Autre Cercle et l'Ifop ont réalisé une enquête d'une ampleur inégalée auprès de plus de 50.000 employé-es en France. Il s'agit de la plus grande enquête sur l'inclusion des personnes LGBT+ au travail en France avec le plus large panel jamais sondé. Consulter le baromètre [ici](#).

- **Conférence LGBT+ au travail : un levier d'égalité, un enjeu collectif**

Le 22 mai après-midi, la DRH en lien avec l'association Diversités Sociales a proposé aux agents une conférence sur le thème « LGBT+ au travail : un levier d'égalité, un enjeu collectif » à l'auditorium de Duquesne et en teams. Cet événement a permis d'aborder les enjeux de diversité et d'inclusion en milieu professionnel, en présence de Marie Cau, première maire transgenre de France, qui a partagé son expérience et son engagement. La conférence a suscité un fort intérêt de la part des agents, venus nombreux en présentiel et à distance pour échanger sur ces questions essentielles.

Vous n'avez pas pu y assister ?

[Retrouvez le replay de la conférence !](#)

Age

- **[Les personnes de cinquante ans et plus face à l'emploi : travaux de la Dares](#), 21/05/2025**

L'emploi des personnes de 50 ans et plus en France continue d'évoluer dans un contexte de transformations économiques, sociales et démographiques. Entre progression du taux d'emploi, disparités selon le genre et enjeux liés à la soutenabilité des carrières longues, l'emploi des personnes de 50 ans et plus en France évolue rapidement dans un contexte de transformations économiques, sociales et démographiques. Pour mieux comprendre ces réalités, leurs causes et leurs implications, la direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du ministère du Travail et de l'Emploi (Dares) a produit plusieurs analyses détaillées.

Activités syndicales

- **La prolongation du stage d'un élève inspecteur du travail en lien avec ses activités syndicales jugée discriminatoire** AEF dépêche n° 731196, 12/05/2025 [Sur demande à dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Cour administrative d'appel de Lyon, 17 avril 2025, [n° 24LY00484](#)

La cour administrative d'appel de Lyon censure le 17 avril 2025 le refus de l'administration d'accorder la protection fonctionnelle à un élève-inspecteur du travail qui soutenait avoir fait l'objet d'une prolongation de stage discriminatoire motivée par ses activités syndicales. Pour les juges, les mentions relatives à son assiduité portées sur son livret de formation, en lien avec des absences motivées par des journées de grève contre la loi Travail, laissent supposer l'existence d'une discrimination. L'administration ne justifie pas qu'elles sont étrangères à son activité syndicale.

Vous pouvez adresser vos demandes de communication d'articles ou de prêts d'ouvrages ou revues :

- Si vous êtes sur le site Duquesne, directement au CRDM : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

Horaires d'ouverture du CRDM : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

- Si vous êtes sur un autre site d'administration centrale ou en région, à vos centres de documentation de proximité :
 - [Liste des centres de documentation en administration centrale et en régions](#)

Pour vous abonner à la veille :

- Contactez-nous : dfas-spat-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr



Secrétariat général
Direction des ressources humaines



Secrétariat général
Direction des finances,
des achats et des services